

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 641 nommant M. Grandperrin (Maurice), chef de cabinet. du Gouverneur.

n° 641

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO  
n° 6 du 30/06/1950

Date de publication  
21 juin 1950

Date du numéro  
30 juin 1950

### VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** la décision n° 360 du 22 mars 1950 chargeant provisoirement M. Guilbot (Jean), administrateur adjoint de 1<sup>er</sup> classe des colonies, des fonctions de chef de cabinet du Gouverneur, pour compter du 21 mars 1950

**Vu** la décision désignant M. Grandperrin (Maurice) pour servir en Côte française des Somalis et l'arrivée de celui-ci à la colonie,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— M. Grandperrin (Maurice), administrateur de 3<sup>e</sup> classe des colonies, est nommé chef du cabinet du Gouverneur de la Côte française des Somalis, en remplacement de M. Guilbot (Jean), qui reste affecté au cabinet en qualité de chef du bureau du personnel. Art. 2. — La présente décision, qui aura effet pour compter du 19 juin 1950, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Le Gouverneur, N. SADOUL.